



Le SRE de Lille, une mobilisation exemplaire

La rumeur courait depuis plusieurs jours : le Service Régional d'Enquête de Lille allait perdre 2 emplois (1A et 1B) en raison du non-remplacement de deux agents mutés le 31 décembre 2011.

Inquiets pour la pérennité de leur service, les agents du SRE voulaient connaître les intentions du directeur inter régional sur l'avenir de cette structure et de ses effectifs ainsi que ce qu'il allait arrêter lors du Comité Technique prévu le 31 janvier 2012. La rumeur était-elle fondée ?

Comptant dans leurs rangs bon nombre de syndiqués et de représentants du personnel, les agents décidèrent de solliciter, dans le cadre d'une intersyndicale, une audience auprès du directeur inter régional le jeudi 24 novembre.

Acceptée sans problème, le DI a donc reçu les représentants des trois syndicats. Il leur a confirmé son intention de supprimer deux emplois en effectifs réels au 1er janvier 2012, pour ensuite leur exposer :

- d'une part, les réflexions de l'administration sur de possibles bouleversements dans le mode de fonctionnement des SRE mais aussi des Services Régionaux d'Audit (SRA) en raison de possibles fusions, de fonctionnement en réseau ou encore de mutualisation de ces services.
- et d'autre part les particularités géographiques et économiques de la direction inter régionale de Lille dont les trois entités ont des caractéristiques propres : la DR de Dunkerque a une vocation maritime avec l'espoir d'un accroissement du trafic du port autonome de DK, la DR d'Amiens dispose d'une forte activité dans les domaines de la PAC, de la chimie et de la parfumerie et la DR de Lille a pour atouts la vente à distance, l'automobile, la chimie, l'électricité, l'industrie ferroviaire,...

A ces deux éléments d'évaluation, il n'a pas manqué de rappeler les prochaines échéances :

- 2013, et l'entrée en vigueur du nouveau code des douanes communautaire qui permettra l'auto-certification des entreprises, annonçant une nouvelle approche de l'entreprise.
- 2015, l'achèvement du canal Seine-Nord qui aura pour effet l'installation de nouvelles plates-formes multimodales au sein de la direction interrégionale.

Sur la base de ces perspectives et des données relatives à la composition des différents SRE ainsi que des éléments d'évaluation de la performance des 3 SRE de la DI tant au niveau local que national, le directeur inter régional a affirmé sa volonté de maintenir l'existence de ces trois services du fait des caractéristiques propres à chacune des directions.

Il a ensuite présenté l'affectation des deux emplois réels perdus par le SRE de Lille, l'un pour le SRE d'Amiens et l'autre pour celui de Dunkerque, tout en voulant conserver au SRE de Lille sa capacité d'enquêter par le maintien de 6 équipes de 2 agents (1A et 1B) et que tout départ d'enquêteur de ce service fera l'objet d'un remplacement.

Mais les représentants syndicaux ont fait remarquer qu'une erreur s'était glissée : les effectifs réels comptabilisés par la DI faisaient état de 16 agents au 31/12/11 alors qu'ils ne seront que 15 à cette date. La prise en compte d'un agent en disponibilité dans les effectifs réels a fait dérailler la belle mécanique.

Compte tenu de ses déclarations précédentes, le DI a dû revoir ses projections et confirmer à l'intersyndicale le remplacement de l'agent de catégorie A au SRE de Lille pour la pérennité des équipes d'enquêteurs.

Par contre, pour ce qui concerne l'agent de catégorie B, dédié au secrétariat du SRE de Lille, il ne s'est pas engagé immédiatement, comme le souhaitait les syndicats, à son remplacement mais ne l'a pas non plus écarté. Les arguments de l'intersyndicale relatifs à cette charge de travail et la difficulté de la reporter en totalité sur d'autres services feront l'objet de toute son attention même s'il a déclaré vouloir supprimer toute redondance entre les services.

Grâce à leur volonté, leur très forte implication et leur réactivité les agents du SRE de Lille ont permis la sauvegarde d'au moins un emploi et peut être de deux.

L'intervention de l'intersyndicale aura constitué l'aboutissement de leur mobilisation exemplaire avec le résultat que l'on sait et doit inspirer tous les autres agents pour le prochain Comité Technique du 31/01/12 où 38 suppressions d'emplois devraient être annoncées au titre de l'année 2012.